Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 022-212201602-20260504-2026_054-DE

COMMUNE DE NOYAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 04 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six et quatre mai à 20 heures 00, sous la présidence de Philippe HELLO, Maire, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances.

Date de la convocation : 28 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 15	Nombre de membres présents ou représentés : 14

Etaient présents : HELLO Philippe, ROBERT Anne, BRUAND Christophe, BAUDUCEL Alice, CONNAN Fabien, GOLTZ Virginie, JAFFRÉ Violaine, HERVÉ Patrick, LABBÉ Sophie, LE CORNEC Vincent, LEFEUVRE Chantal, PELLAN Gérard, OLLIVIER Morgane et TURPIN Alexandre.

Absents excusés : Jean-Marc GUILLOT

Le Conseil nomme Fabien CONNAN en qualité de secrétaire de séance.

DELIBERATION 2026-054
FINANCES COMMUNALES
SUBVENTIONS 2026

Il est proposé d'étudier les demandes de subventions pour l'exercice 2026. Pour rappel, ci-après les subventions versées en 2025.

Subventions aux associations et organismes noyalais :

Bénéficiaires	Montants versés en 2025	Montants attribués en 2026	Commentaires
Amicale des Chasseurs	450,00 €	450,00 €	Dossier reçu en 2026 450,00 € demandé
Club de l'Amitié	750,00 €	750,00 €	Dossier reçu en 2026 750,00 € demandé
Comité des Fêtes	750,00 €	750,00 €	Dossier reçu en 2026 750,00 € demandé
Amicale Laïque - Les Pipeaux de Noyal	1 000,00 €	1 000,00 €	Dossier reçu en 2026 1 000,00 € demandé
Budget Ecole Louis Hingant	3 100,00 €	3 100,00 € (voté au budget)	
Centre Communal d'Action Sociale	1 000,00 €	3 000,00 € (voté au budget)	
UNC (Union des Anciens Combattants)	0,00 €	0,00 €	Pas de demande reçue en 2026
FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie)	0,00 €	0,00 €	Pas de demande reçue en 2026

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 022-212201602-20260504-2026_054-DE

Subventions aux autres associations :

Bénéficiaires	Montants versés en 2025	Montants attribués en 2026	Commentaires
AFMTELETHON	100,00 €	100,00 €	Demande de subvention
Quatre Vaulx – Les Mouettes	50,00 €	50,00 €	Demande de subvention Demande de 100,00 €
Pompier International des Côtes d'Armor (PICA)	0,00 €	0,00 €	Demande de subvention
Les Restos du cœur	0,00 €	0,00 €	Demande de subvention
Symbiose Côtes d'Armor	0,00 €	0,00 €	Demande de subvention
Association C.L.O.E	0,00 €	0,00 €	Demande de subvention
ADMR PENTHIEVRE-ARGUENON	0,00 €	0,00 €	Demande de subvention
Association pour le don de sang bénévole dans le Penthièvre	0,00 €	0,00 €	Demande de subvention Demande de 110,00 €
Association des Directeurs et Secrétaires de Mairie (ADSM)	0,00 €	0,00 €	Demande de subvention
Protection Civile	0,00 €	0,00 €	Demande de subvention
Solidarité Paysans 22	0,00 €	0,00 €	Demande de subvention Demande de 50,00 €
Leucémie Espoir 22	0,00 €	0,00 €	Demande de subvention
France ADOT 22 (Association de Don d'Organes et Tissus)	0,00 €	0,00 €	Demande de subvention
Association Rêves de Clown	0,00 €	0,00 €	Demande de subvention

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

par « 14 » voix **POUR**, par « 0 » voix **CONTRE**, par « 0 » voix **ABSTENTIONS**,

- **DECIDE** de verser les subventions pour l'année 2026 désignées ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme au registre

Le secrétaire de séance
Fabien CONNAN

Le Maire,
Philippe HELLO

MAIRIE DE LOUDÉAC Côtes d'Armor

Délibération certifiée publiée le 07-05-2026 - transmise en Préfecture le 07-05-2026

Philippe HELLO, Maire

MAIRIE DE LOUDÉAC Côtes d'Armor